

ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES LA TIEULIÈRE 34110 FRONTIGNAN



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

9 BASIAS, 0 BASOL, 3 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

Inondation
Séisme
Feu de forêt

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

Aucun

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Risque industriel
Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Approuvé	Frontignan	25/01/2012
Inondation (Par submersion marine)	Approuvé	Frontignan	25/01/2012
Risque industriel (Effet thermique)	Approuvé	GDH	14/10/2014
Risque industriel (Effet de surpression)	Approuvé	GDH	14/10/2014

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable
- Risque industriel

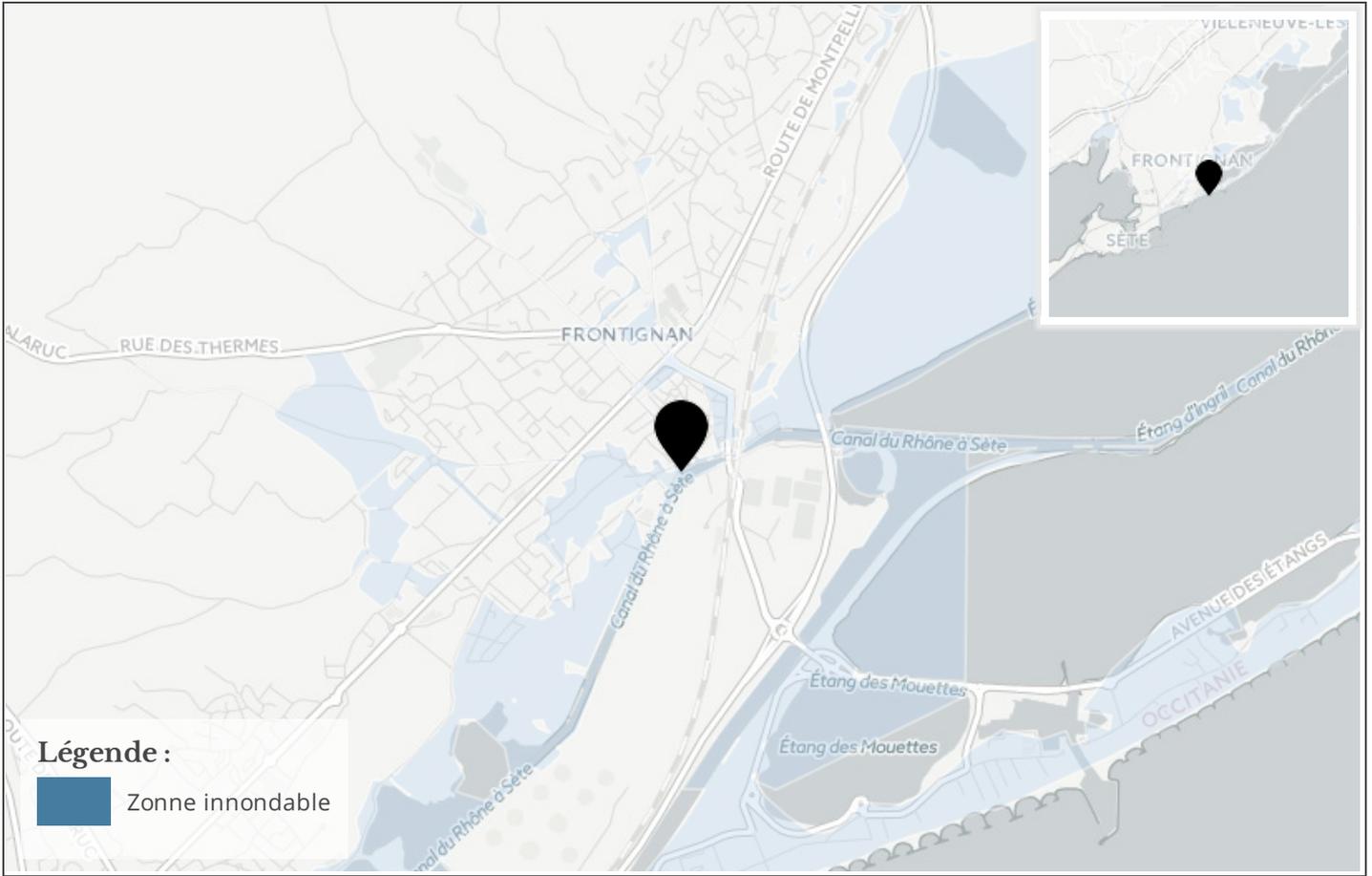
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	AZI de l'Hérault	10/08/2010
Inondation	AZI de l'Hérault	10/08/2010

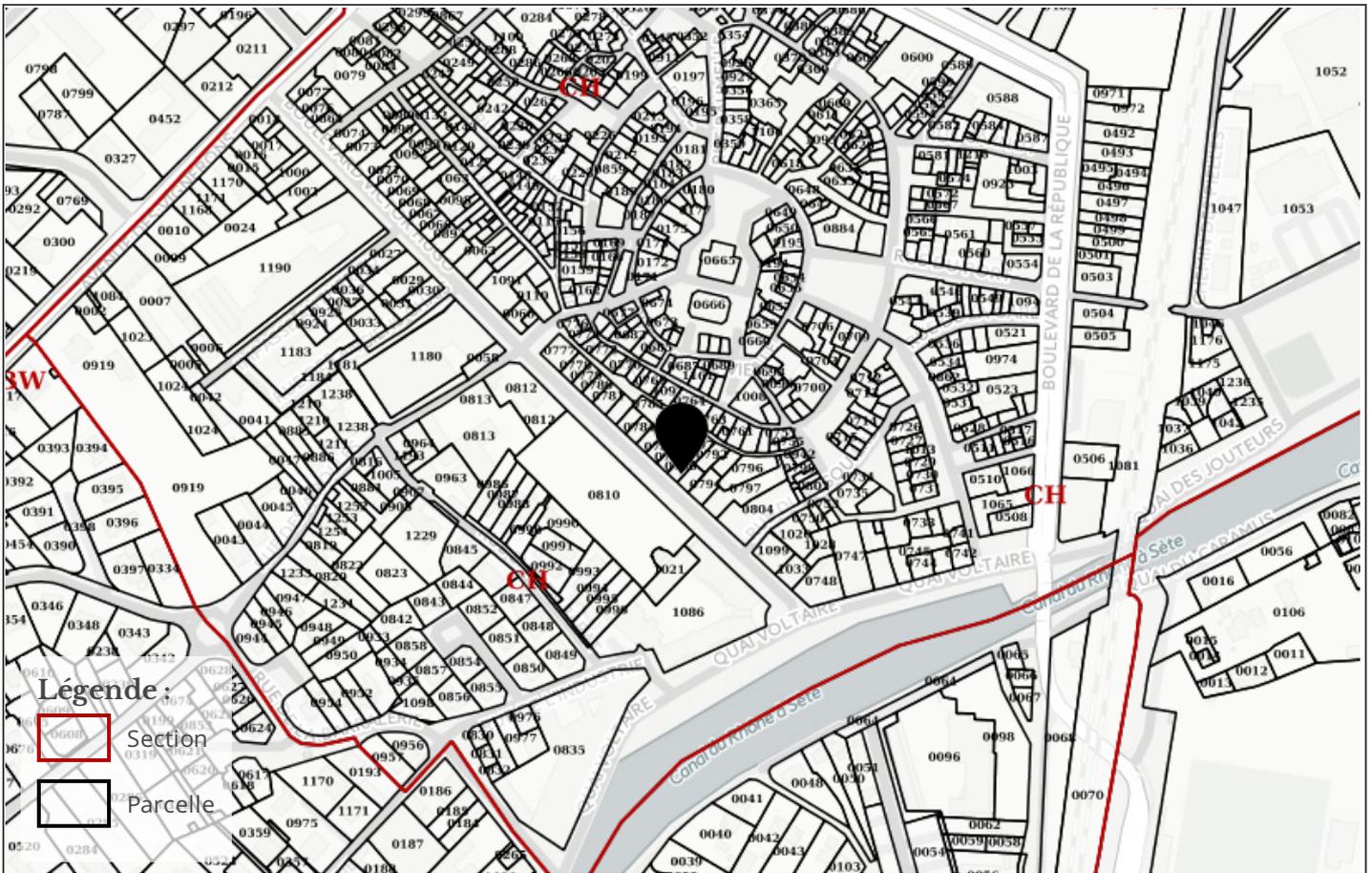
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
Inondations et coulées de boue	17/10/1994	28/10/1994	12/01/1995	31/01/1995
Inondations, coulées de boue et CMLAV	16/12/1997	19/12/1997	02/02/1998	18/02/1998
Inondations et coulées de boue	03/09/1999	03/09/1999	28/01/2000	11/02/2000
Inondations et coulées de boue	06/09/1999	06/09/1999	03/03/2000	19/03/2000
Inondations et coulées de boue	02/12/2003	03/12/2003	19/12/2003	20/12/2003
Inondations et coulées de boue	04/10/2013	04/10/2013	21/01/2014	24/01/2014
Inondations et coulées de boue	17/09/2014	19/09/2014	04/11/2014	07/11/2014
Inondations et coulées de boue	26/11/2014	28/11/2014	17/02/2015	19/02/2015
Inondations et CMLAV	27/11/2014	29/11/2014	03/03/2015	04/03/2015

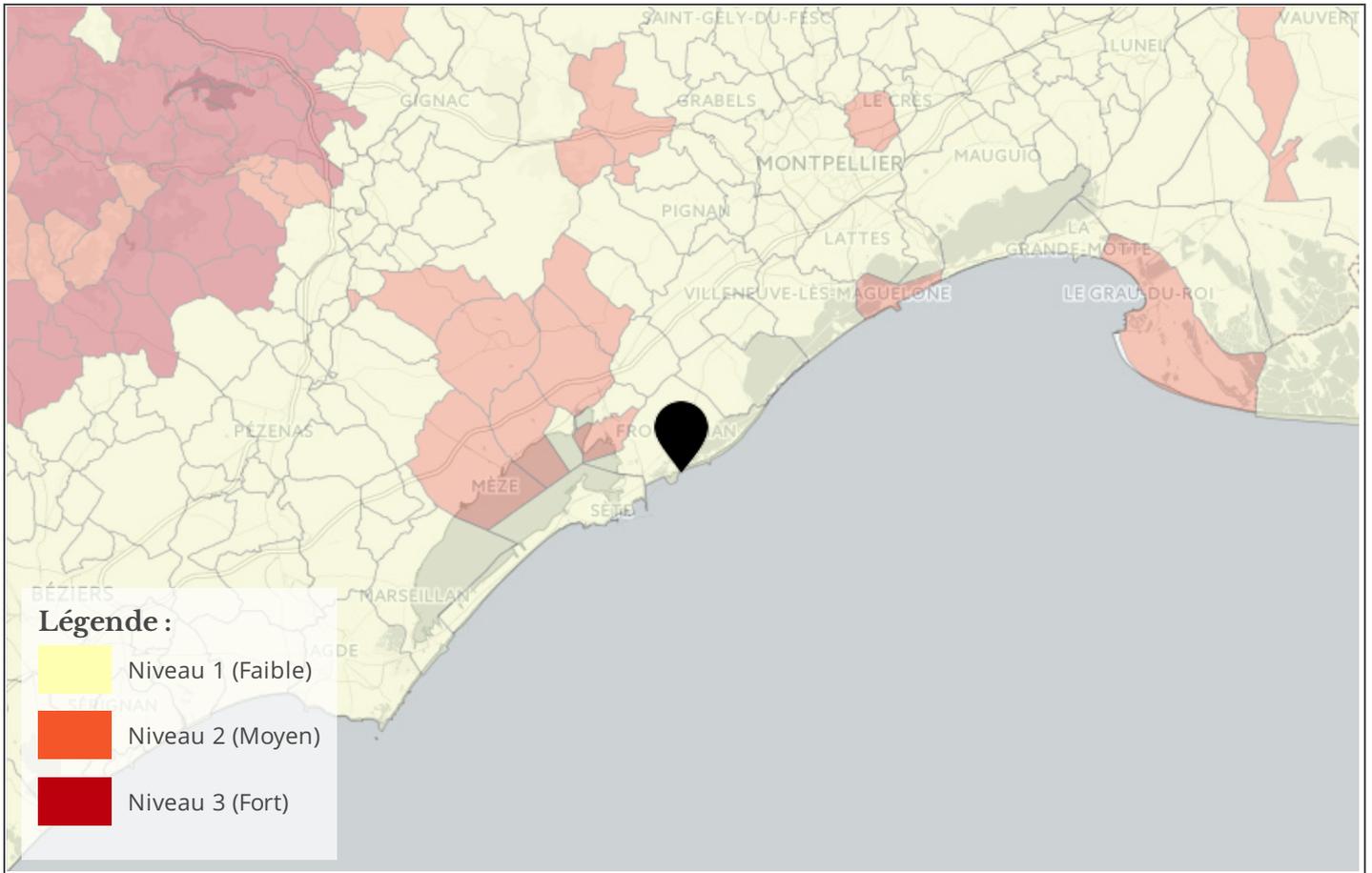
Cartographie des inondations



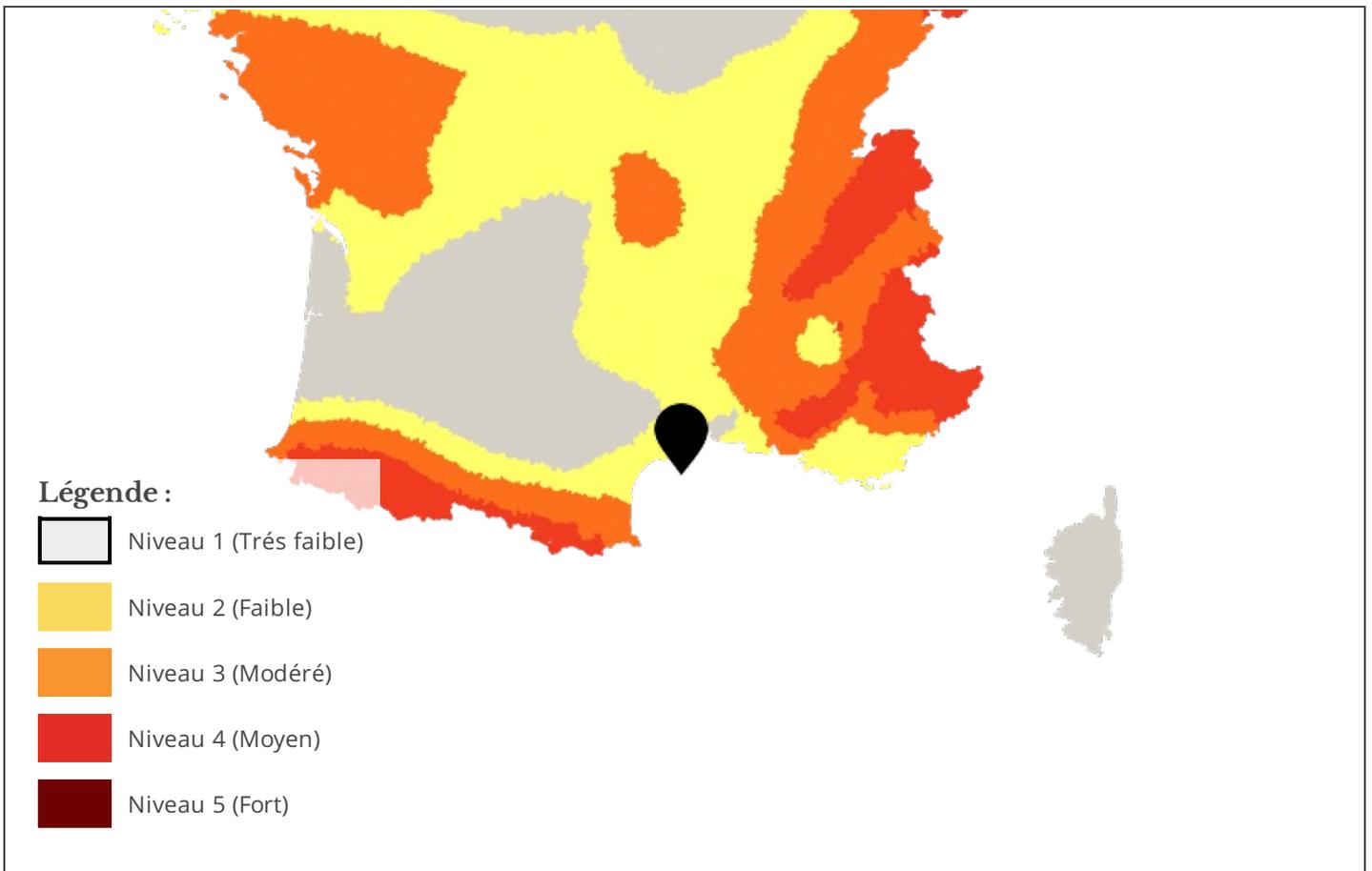
Referentiel cadastral parcelle



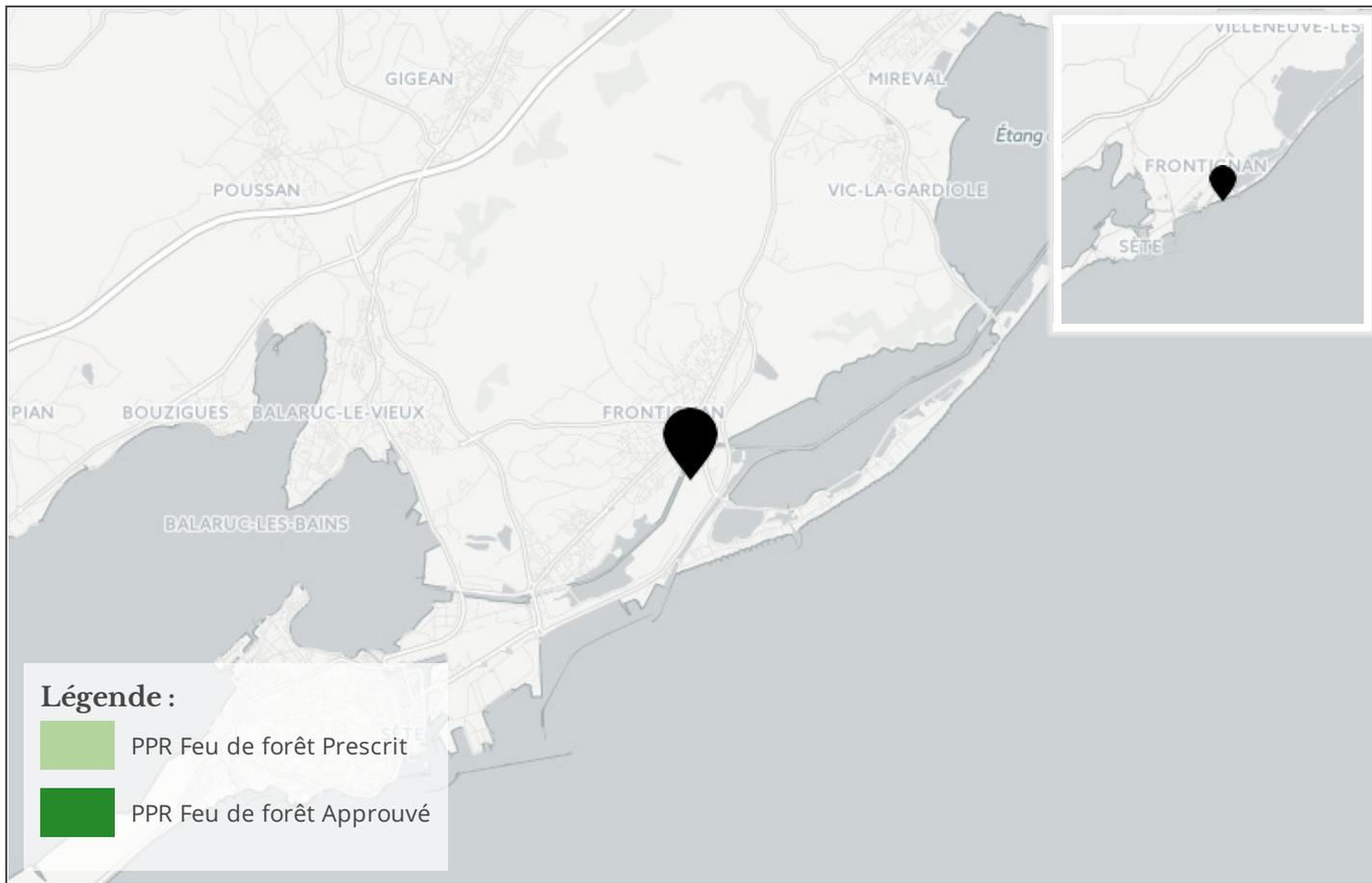
Information RADON



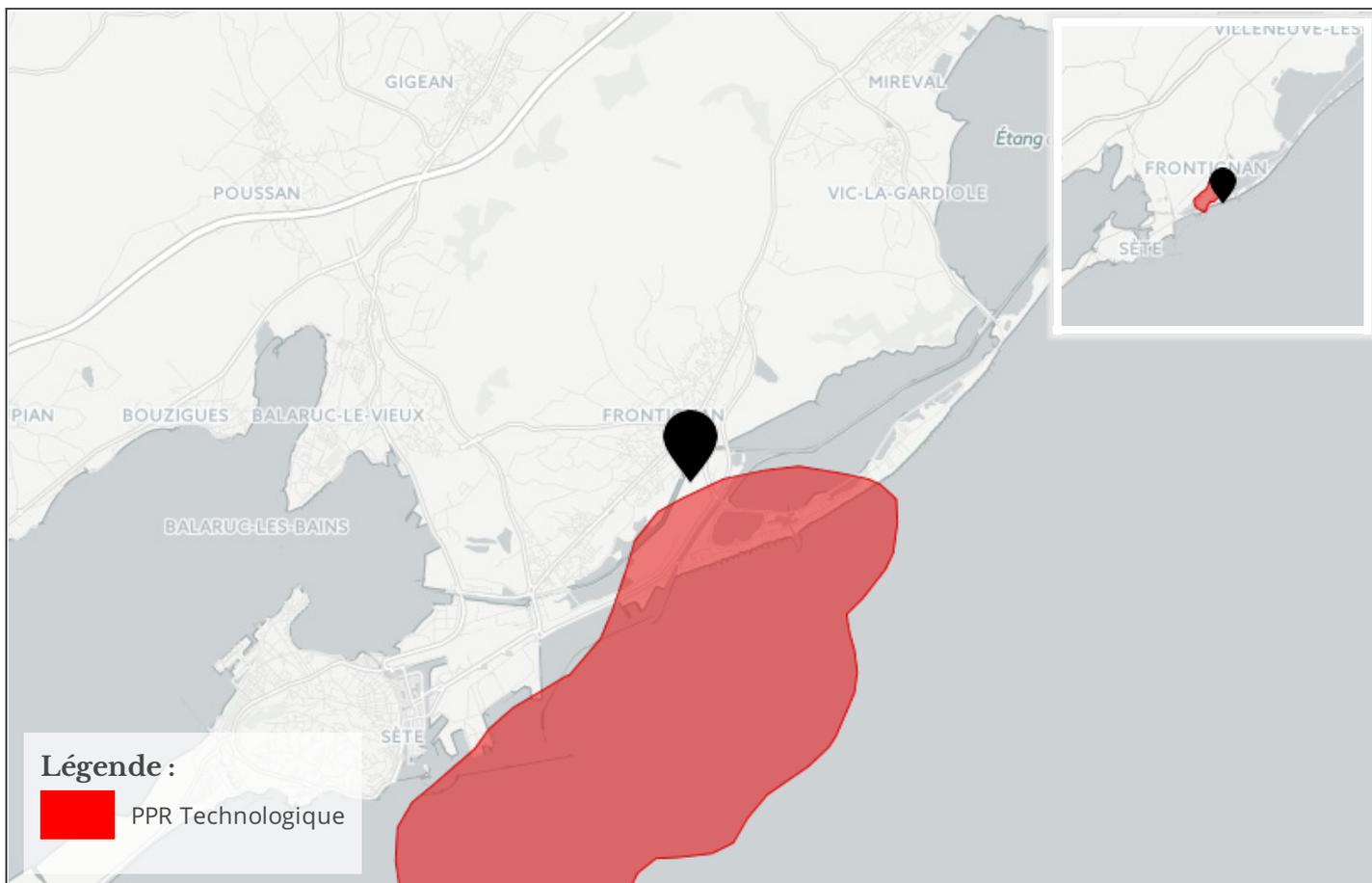
Cartographie des zones sismiques



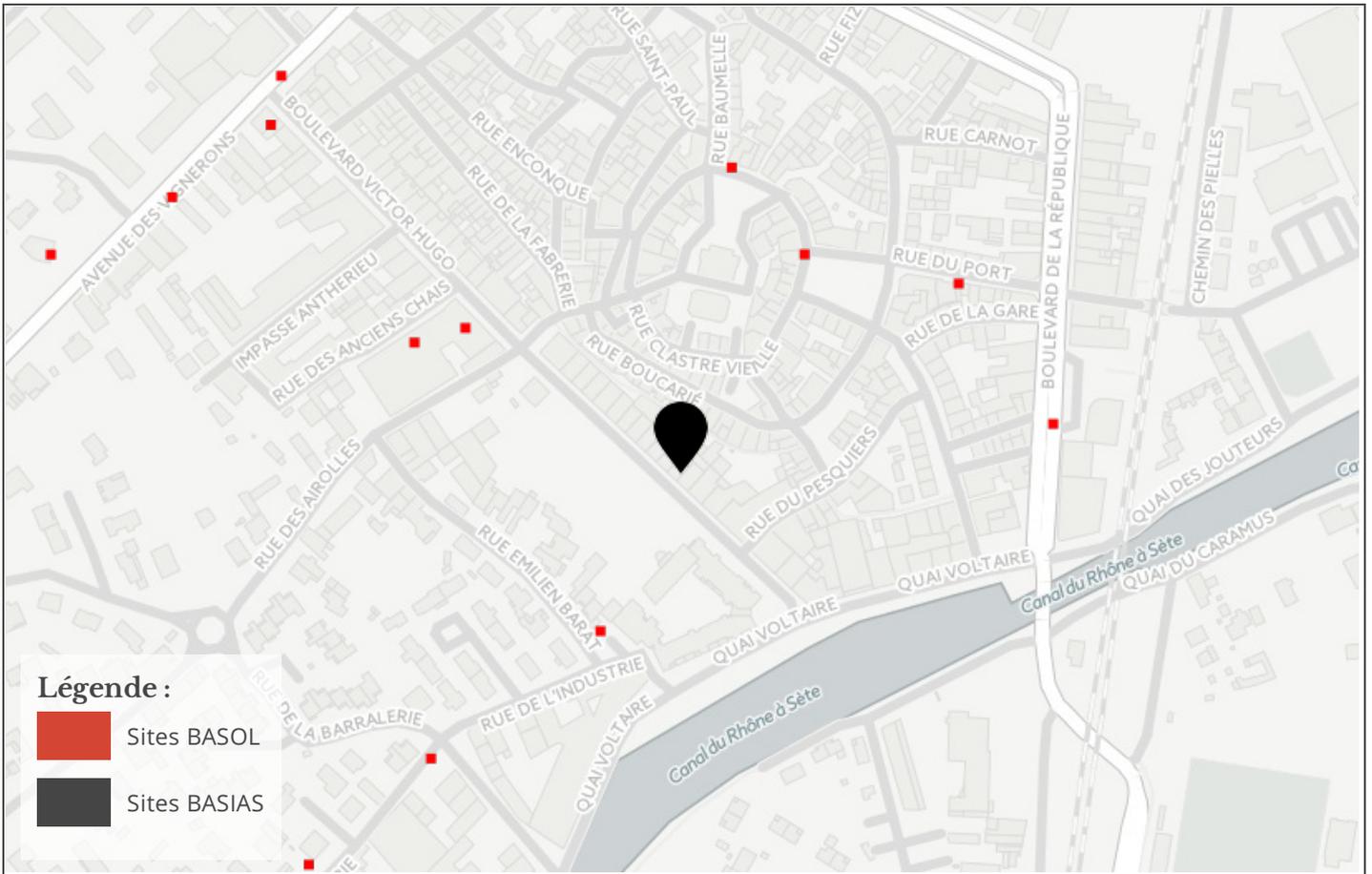
Cartographie Feu de forêts



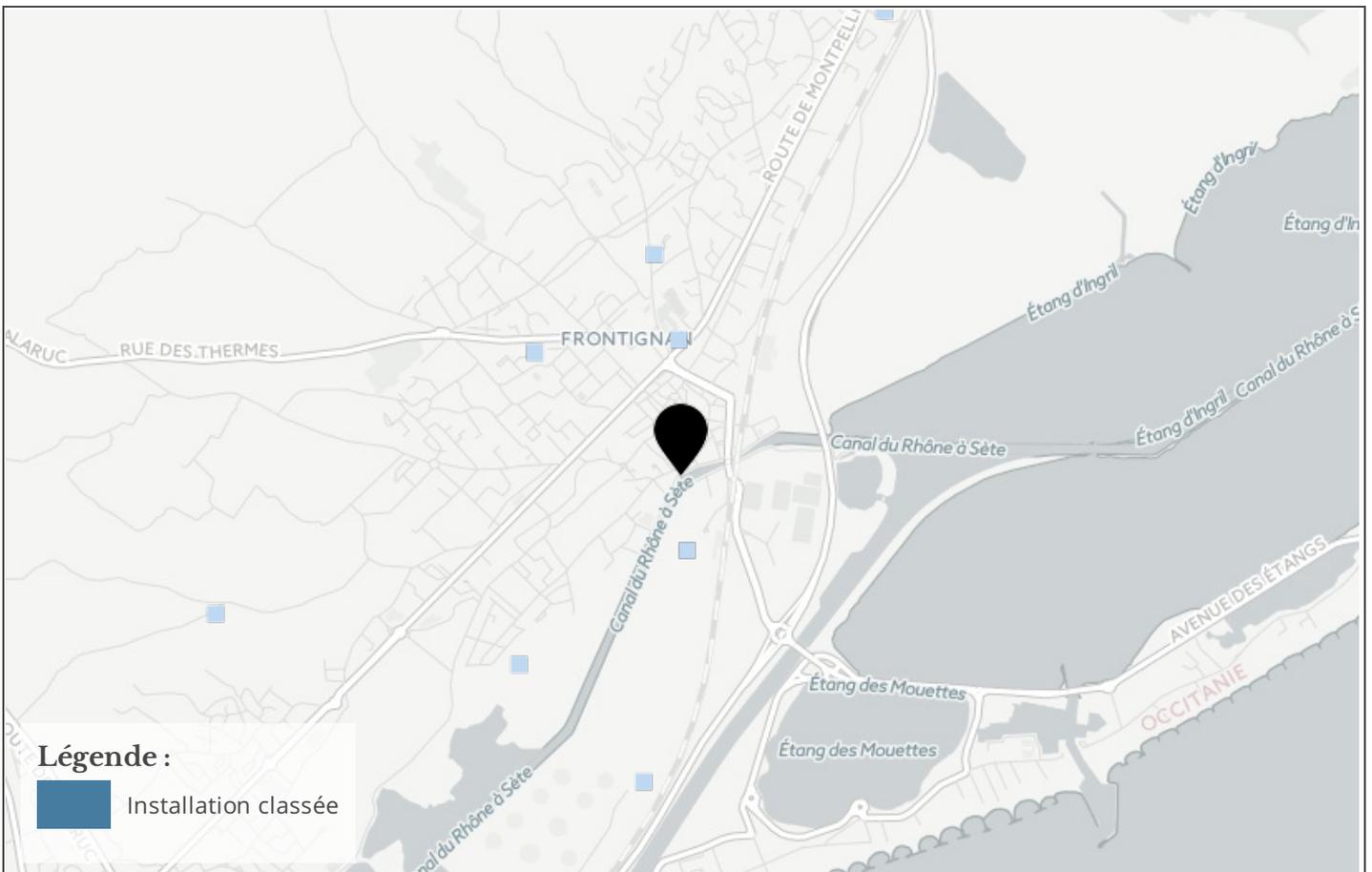
PPR Technologique



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° 2006-01-340 du 01 février 2006 Mis à jour le 24 octobre 2014

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse	code postal ou Insee	commune
La Tieulière	34110	FRONTIGNAN

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	prescrit	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	appliqué par anticipation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	approuvé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation	<input type="checkbox"/>	crue torrentielle	<input type="checkbox"/>	mouvements de terrain	<input type="checkbox"/>	avalanches	<input type="checkbox"/>
sécheresse	<input type="checkbox"/>	cyclone	<input type="checkbox"/>	remontée de nappe	<input type="checkbox"/>	feux de forêt	<input type="checkbox"/>
séisme	<input type="checkbox"/>	volcan	<input type="checkbox"/>	autres	<input type="text"/>		

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	prescrit	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	appliqué par anticipation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	approuvé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain	<input type="checkbox"/>	autres	<input type="text"/>
------------------------------	--------------------------	---------------	----------------------

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :		

effet toxique	<input type="checkbox"/>	effet thermique	<input type="checkbox"/>	effet de surpression	<input type="checkbox"/>
----------------------	--------------------------	------------------------	--------------------------	-----------------------------	--------------------------

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
--	------------------------------	---

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité	zone 5 <input type="checkbox"/>	zone 4 <input type="checkbox"/>	zone 3 <input type="checkbox"/>	zone 2 <input checked="" type="checkbox"/>	zone 1 <input type="checkbox"/>
	forte	moyenne	modérée	faible	très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
--	------------------------------	------------------------------

vendeur/bailleur - acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur	jean	Durand
9. Acquéreur - Locataire	Jeanne	Dupond
10. Lieu / Date	FRONTIGNAN	17/06/2017

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
LRO3401482	industrielle des petroles cie , quartier des airoles frontignan (34108)	109 mètres
LRO3401310	rivières et cie , chemin de airoles frontignan (34108)	150 mètres
LRO3400749	mobil oil française (anciennement industrielle française des pétroles société puis industrielle des petroles cie puis socony vacuum) , quartier moulins (des) frontignan (34108)	301 mètres
LRO3402199	sarl bassac, vernhet et fils société - station mobil., total, 14 avenue vigneron des, ancienne rn 112 frontignan (34108)	320 mètres
LRO3403012	garage des vigneron, anc. station total, cie française de distribution stÉ , 2 avenue vigneron de, rn 108 frontignan (34108)	345 mètres
LRO3401767	société pareja jean , 31 rue des près saint-martin frontignan (34108)	356 mètres
LRO3400063	claudé marea anc. groupe chambourcy france anc. produits laitiers et alimentaires sa , frontignan (34108)	404 mètres
LRO3400821	salsano et apicella stÉ , 41 chemin saint-martin frontignan (34108)	445 mètres
LRO3402630	société onyx, anc. sofenor sarl , 43 rue industrie de l', parc. 3, lot. gayraud frontignan (34108)	497 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
66.1005	gerez, frontignan 34110	432 mètres
66.1011	spinelli, frontignan 34110	432 mètres
183.101	ancienne raffinerie mobil de frontignan, frontignan 34110	456 mètres

Télécharger l'IAL

<http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques/L-information-des-Acquereurs-et-des-Locataires-I.A.L>

Préfecture : Hérault
en application du IV de l'article

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

FRONTIGNAN

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Tempête	Arrêté en date du 18/11/1982	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 12/01/1995	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue et CMLAV	Arrêté en date du 02/02/1998	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 28/01/2000	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 03/03/2000	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 19/12/2003	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 21/01/2014	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 04/11/2014	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 17/02/2015	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et CMLAV	Arrêté en date du 03/03/2015	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net